

.....Lors de la capitulation du Canada en 1760, les Jésuites y possédaient de grands biens, qui leur avaient été donnés par les rois de France. Le traité de Paris de 1763 les maintint dans la possession de leurs biens, et les Jésuites continuèrent d'en consacrer les revenus à la conversion des Indiens et à l'éducation de la jeunesse. Après la suppression de l'ordre, en 1773, le gouvernement anglais n'imita pas les rois très chrétiens, très catholiques et très fidèles, qui s'étaient emparés sans scrupule des possessions de la Société. Les Jésuites sécularisés du Canada restèrent propriétaires de leurs seigneuries, mais ils étaient privés du pouvoir de se recruter. Le dernier d'entre eux, le père Cazot, mourut en 1890, et alors seulement l'autorité s'empara des biens devenus vacans. Rendons cependant justice à l'Angleterre. Loïn de toucher à ces revenus, elle les a laissés s'accumuler depuis quarante-six ans, et, cette année, elle les a mis à la disposition du Parlement canadien. Les évêques du Bas-Canada ont aussitôt adressé au Parlement un mémoire et une requête tendant à ce qu'ils fussent mis en possession de ces biens: Ils s'engageaient à les consacrer entièrement à la fondation d'une université modèle avec Facultés de droit, de sciences et de médecine. Les débats sur cette pétition ont rempli tout le mois de mai, et le parti catholique a défendu le terrain pied à pied avec un talent remarquable. Nous avons le regret de dire que la bonne cause a succombé à une faible majorité. Au lieu d'appliquer à l'instruction des catholiques la totalité de ces biens, le Parlement a voté un partage des revenus, pour 1846, s'élevant à 125,000 fr., entre les divers collèges du Bas-Canada. Mais, dans cette répartition, les établissements protestans ont été dotés d'un tiers de la somme, quoique la population protestante soit moins d'un sixième de la population catholique.

P. S. Vous savez qu'une armée des Etats-Unis tient campagne sur les frontières du Mexique. Les soldats, dont la majorité est catholique, se plaignent d'être privés de secours religieux; le président Polk, sur la demande de l'évêque de New-York, vient de leur envoyer deux aumôniers. Aucune loi du Congrès ne traitait de la position de ces personnages, qui ne s'étaient jamais vus dans les armées américaines, le président a gratifié les deux ecclésiastiques de brevets de capitaines, pour fixer leur rang et leurs honoraires. Ces nouveaux officiers sont les Révérends Pères Jésuites Mac Elroy et Rey. On croit revenir au tems où le saint missionnaire Possevin se présentait à la cour de Suède comme ambassadeur de l'Autriche et représentait la Pologne près le czar de Russie.

Univers.

(Correspondance particulière de l'Univers.)

Constantinople, 27 mai 1846.

La diplomatie et les catholiques albanais.—Commencement de réparations de la part du Gouvernement turc.—Le Sultan en Bulgarie.—Massoul.—Le Convent chaldéen et la Propagande romaine.—Le Saint Sépulture.

La persécution, l'exil et les souffrances des pauvres familles albanaises seront une expiation satisfaisante pour leur faute passée, et méritoire, ici, pour le catholicisme, selon toute apparence. La diplomatie, qui tient à défendre les droits des chrétiens, s'est prise tout à coup d'une belle rivalité, sur le récit des deux missionnaires. Les vues pouvaient bien être différentes: par exemple, l'Autriche, à qui l'on reproche d'entretenir sous main des dissensions entre les musulmans et les populations chrétiennes de la partie occidentale de la Romélie, afin d'avoir l'occasion d'exercer et de faire sentir une influence qu'elle espère élever un jour à la haute puissance de la conquête et de la domination, n'a pas manqué d'intervenir; elle y était tenue aussi par une sorte d'obligation d'améliorer le sort de ceux que la simple apparence de sa protection compromet aux yeux des Turcs, et qu'elle place de la sorte dans la fautive position des autres catholiques de l'Albanie et de la Bosnie. Aussi, son représentant a-t-il demandé et obtenu de la Porte, que le P. Marcovitch, relig. aux desservant des exilés, et expulsé avec eux, retournât leur porter les secours spirituels de la religion. L'ambassadeur d'Angleterre, qui a, devant l'opinion publique, à se justifier d'un zèle trop puritain contre les catholiques, et particulièrement contre les établissements français, s'est empressé d'offrir son bateau à vapeur pour le transport des sœurs de la Charité, qu'on a eu l'heureuse pensée d'envoyer en aide aux familles abandonnées. C'était une manière honnête d'acquiescer l'aumône que, seul, entre toute le corps diplomatique, il refuse à leur loterie annuelle des pauvres; mais l'ambassadeur de France a aussi un *steamboat* à son service, et il a été complaisamment mis à la disposition des sœurs. Trois d'entre elles, sans s'effrayer des difficultés du voyage, sont donc parties. Attendons la nouvelle des résultats de leur mission.

La leçon était bonne pour la Porte, qui venait d'adresser à la diplomatie chrétienne des plaintes sur son intervention en faveur des chrétiens du Liban. Le Ministère l'a sentie; et, le lendemain, dans les journaux français, une note annonçait qu'une enquête sévère serait faite sur l'affaire des catholiques que les abus d'autorité commis à son insu seraient punis, et, qu'en attendant, un commissaire était chargé de le leur parler des provisions, du linge, de vêtements, et une somme de 4,000 fr. Cette prompte réparation, est louable; elle est une preuve des sentimens humains qui se font jour dans les hautes régions du pouvoir. Cependant, que la diplomatie ne se tienne pas pour satisfaite; qu'elle tire toutes les conséquences de sa démarche, c'est à dire qu'elle aille jusqu'à la déclaration complète et explicite du principe de la liberté de conscience; autrement, le fanatisme musulman sera toujours tenté de récidiver. La déclaration de la liberté religieuse, seulement dans cette partie de l'empire, déciderait du retour de dix mille, et d'autres, de quinze mille familles,

secrètement catholiques, que la violence et l'intérêt ont poussées autrefois à une apostasie extérieure et toute matérielle, dans le sens théologique. Que la foi n'élève-t-elle les vues de la politique!

Le sultan a pris prudemment la voie de terre pour la Bulgarie, et nous le savons déjà arrivé à Andrinople. Il voyage grandement et témoigne un égal intérêt à toutes les populations chrétiennes ou musulmanes. Les notables de chaque localité reçoivent des habits d'honneur ou d'autres cadeaux plus riches, les orientaux n'ayant point encore assez de désintéressement ou de patriotisme pour estimer la simple faveur d'un ruban; il leur faut du brillant ou des espèces. Des médecins attachés à la suite ont ordre de vacciner tous les enfants, et les maîtres d'école viennent tous sur le passage présenter leur élèves. Ces attentions sont choses nouvelles et prises à bon augure. Le jour du départ, la tente impériale avait été posée dans un champ ensemencé; le sultan comprit ce qu'avait d'inconvenant et d'injuste cette action si ordinaire à ses pachas et à ses officiers dans leurs voyages; il fit appeler le propriétaire et lui remit une somme équivalente à trois fois le prix futur de la moisson. Si ces yeux sont aussi clairvoyans chez les Bulgares, il trouvera là un autre champ pour exercer à propos la générosité et la justice.

Il est certain que son règne fournit ça et là des exemples de cette dernière vertu, inouïe autrefois. Ainsi le Pacha de Massoul, convaincu de malversation, vient d'être destitué, appelé à Constantinople, jugé et condamné à l'exil avec perte de tous ses biens. Les habitants de cette malheureuse province pourront espérer désormais une administration meilleure. La population chaldéenne en avait particulièrement besoin, tant elle a été opprimée par les gouverneurs précédens. Nous apprenons aussi avec plaisir que l'unique couvent de religieux qu'elle possède a reçu dernièrement de Rome ses lettres de confirmation. La congrégation de la Propagande a fait preuve, par cet acte, d'une sollicitude intelligente et zélée; le monastère de Rahban-Ormuz est le principal soutien et l'espoir du catholicisme pour les chaldéens. Dans ses grottes élevées et solitaires grandissent et se forment, sous la rude discipline de S. Antoine, les meilleurs desservans des paroisses et les maîtres d'école les plus instruits. La chapelle des RR. PP. Dominicains renversée, il y a deux ans, dans l'émeute, a été reconstruite plus grande et plus belle, en une quarantaine de jour. Tous les catholiques de la ville s'étaient mis à l'ouvrage, et ils l'ont achevée heureusement, grâce à la présence de M. S. Rouet, vice-consul, aimé et respecté des musulmans. Il a terminé une gestion habile par ce service dont les RR. PP. ont conservé la mémoire sur l'inscription placée dans l'intérieur de la chapelle. A peine de retour à Constantinople, pour y remplir les fonctions de drogman, M. S. Rouet a encore bien mérité de la cause catholique, en faisant obliger Abd'Allah, l'ancien et trop fameux pacha de Saint-Jean-d'Acrc, de vendre aux religieux du Mont-Carmel, une maison bâtie près de leur propre terrain. La vente était d'autant plus urgente que les Grecs, qui cherchent partout de ces côtés à compléter sur les droits des Latins, faisaient au vieux pacha des propositions plus avantageuses. L'argent, dans ces cas, ne leur manque point: on dirait qu'ils puisent à la bourse fastueuse de celui qui fait construire pour eux, dans Damas, une grande église de marbre, sous l'invocation de Nicolas, son patron. La turbulence de ces Grecs a troublé, au Saint-Sépulture la cérémonie du Vendredi-Saint, en s'ameutant contre les catholiques. Le prétexte de la rixe était un tapis que ceux-ci auraient avancé un peu trop de leur côté. Le sang a coulé, et l'ordre n'a pu être rétabli que par l'intervention du pacha, à la tête de sa garde musulmane. Quel scandale attristant que le spectacle de ces chrétiens qui, non contents d'avoir déchiré la robe sans couture, viennent annuellement, par leur superstition du Feu-Sacré, ou par des violences, profaner le tombeau de l'Homme-Dieu!

Univers.

## CORRESPONDANCE

A SA GRANDEUR MONSIEUR L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME  
EVEQUE DE MONTRÉAL.

Mgr. de Montréal va encore en Europe.

M. L'ÉDITEUR,

S'il nous est permis de juger des résultats qu'obtiendra le second voyage du prélat par ceux qu'a obtenus le premier, nous nous consolons de l'absence momentanée de notre premier pasteur. Monseigneur, à son premier voyage, a été sollicité aux pieds du St. Siège un coadjuteur.... et nous voyons dans la personne de Monseigneur Prince un prélat dont les vertus et les talens promettent une administration prospère.

Monseigneur a été sollicité auprès du vénérable évêque de Marseille une compagnie d'hommes apostoliques, et tout le diocèse a recueilli les fruits abondants des missions données par les RR. PP. Oblats; les tribus sauvages et les *chuntiers* ont vu naître sous leurs mains des vertus inconnues.

Monseigneur contaït sur des filles de St. Vincent de Paul; il n'a pu que les admirer dans la capitale de la France; mais son esprit créateur en a enfanté une nouvelle famille qui rivalise de zèle et de dévouement avec leurs aînées.

Monseigneur a été chercher à Angers une colonie des Dames du Bon Pasteur, et il les voit grandir dans le voisinage; et sur les hauteurs de son humble demeure épiscopale, grâce à la noble générosité